



MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS LE MILIEU MÉDICO-SOCIAL

CONTEXTE

Le secteur médico-social connaît depuis plusieurs années de profonds changements, telles que de fortes contraintes temporelles, économiques et financières qui demandent une forte et rapide adaptation des structures et des salariés de ce secteur. Pour accompagner ce secteur dans l'amélioration des conditions de travail, l'APST41 propose une démarche outillée d'autodiagnostic : MESOCAP.

OBJECTIFS

- Construire une démarche de prévention grâce à l'évaluation des situations de travail.
- Fournir à l'employeur une compréhension de la réalité du travail dans son établissement.
- Questionner de façon concertée les pratiques, les marges de manœuvres, ...
- Débattre du travail pour construire de façon collective des axes de progrès.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Constitution d'un comité de pilotage et nomination de deux animateurs.
- Formation des animateurs par l'APST41.
- Utilisation de l'outil d'identification des situations de travail à risques.
- Elaboration d'un plan d'action.
- Mise en place des actions.

Offre complémentaire

Pour qui ?

Toutes les structures du secteur médico-social adhérentes à l'APST41 et leurs salariés.

Intervenants

Ergonomes, infirmières santé travail.

Durée

3 modules d'une demi-journée en collectif.

Tarif

Sur devis.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail.

POUR COMPLÉTER

 MESOCAP, une démarche de prévention

CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41

*Chaque entreprise doit bénéficier au moins une fois tous les 4 ans d'une APP